

## UNE COOPÉRATIVE : UN PROJET ET DES VALEURS

Le moteur d'une coopérative n'est pas la seule réalisation de profit mais la satisfaction de besoins par la mise en commun des moyens. Les bénéfices sont consacrés à l'intérêt commun et **réinvestis dans la coopérative pour le développement des activités ou pour de nouveaux projets.**

La Coop est ancrée sur le territoire de la Communauté Urbaine de Caen la Mer. Elle propose des activités, des services, inspirés des valeurs du développement durable.

### Les acteurs qui la font vivre :

- ➔ Les salariés qui sont aussi coopérateurs·trices
- ➔ Les coopérateur·trices bénévoles
- ➔ Les partenaires opérationnels (une soixantaine de producteurs·trices, acteurs du réemploi...)
- ➔ Les partenaires financiers

En outre, la Coop a tissé de nombreux partenariats avec le milieu associatif et avec des collectivités locales.

## C'EST LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE QUI PRÉVAUT

Le fonctionnement de la Coop repose sur le **dialogue**, le **débat** démocratique, la prise de décision collective. Il est basé sur le principe "**1 personne, 1 voix**".

Les coopérateurs décident ensemble lors des assemblées générales de la SCIC des orientations stratégiques, des investissements majeurs, de la répartition des résultats. Ils disposent chacun d'un droit de vote égal, quel que soit le capital détenu.